



# Une mission pour évaluer le temps de travail des fonctionnaires sans toucher aux 35 heures

Revue ACTEURS PUBLICS, 20 juil. 2015, PAR Sylvain Henry

Une mission d'évaluation du temps de travail des fonctionnaires que vient de confier le gouvernement au président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, Philippe Laurent, pourrait assouplir la réglementation, mais sans revoir les 35 heures dans le secteur public.

Le président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), Philippe Laurent, consulte toute cette semaine les différents organismes avec lesquelles il va travailler, notamment l'inspection générale de l'administration (IGA) et l'inspection générale des finances (IGF), dans le cadre de la mission que lui a confiée le gouvernement sur l'évaluation du temps de travail dans les trois versants de la fonction publique.

« *C'est un travail assez lourd qui n'a pas été mené depuis longtemps* », confie Philippe Laurent à *Acteurs publics*. Jusqu'à mi septembre, détaille-t-il, un recensement des informations existantes sera mené, avant les auditions cet automne, notamment d'employeurs publics et d'organisations syndicales. Le rapport devra être rendu pour le 1er février 2016.

Dans un communiqué publié vendredi 17 juillet, le ministère de la Fonction publique précise : « *Alors que les conditions d'organisation du temps de travail ont profondément évolué, notamment depuis la mise en place des 35 heures, et que la multiplicité des missions exercées par les agents publics ont conduit à une grande diversité d'application de cette réforme, il devenait nécessaire*

*d'avoir une vue d'ensemble sur le temps de travail dans l'ensemble de la fonction publique. »*

*Il s'agit donc « de dresser un état des lieux exhaustif non seulement de la réglementation, mais aussi des pratiques effectives concernant le temps de travail ; dans les services de l'Etat et de ses établissements, dans les collectivités territoriales et leurs établissements, ainsi que dans les établissements publics hospitaliers et médico-sociaux ».*

### **Manque d'informations**

*« En matière de temps de travail des fonctionnaires, nous disposons d'assez peu d'informations, constate le président du CSFPT, par ailleurs maire UDI de Sceaux et secrétaire général de l'Association des maires de France. Des délibérations et des textes officiels ont pourtant été publiés, notamment dans les collectivités, qui auraient pu être recensés au niveau des préfectures. Mais cela n'a pas été fait. »*

*« Cette mission est une manière de répondre au "fonctionnaire bashing", poursuit Philippe Laurent. Tout sera mis à plat. On s'apercevra peut-être qu'il existe certaines niches où il y a un peu de laxisme. Mais il y a aussi de nombreux secteurs dans lesquels les cadres voire les agents font bien davantage que 35 heures. Je pense notamment aux secrétaires de mairie dans les petites communes, où les tâches sont très nombreuses. Ce sera l'occasion de redorer le blason de la fonction publique. »* C'est la raison pour laquelle, dit-il, les syndicats voient d'un bon œil cette mission. Philippe Laurent est par ailleurs une personnalité respectée dans le secteur public, lui qui vient d'être réélu sans souci à la tête du CSFPT.

Des aménagements de la réglementation pourront être préconisés, dit-il encore, notamment pour permettre davantage de souplesse dans la gestion du temps de travail. Mais la mission ne visera pas, prévient-il, à toucher aux 35 heures. *« C'est dans le cadre des 35 heures que nous formulerons des préconisations »*, indique-t-il.

Le communiqué du cabinet de Marylise Lebranchu souligne : *« Des outils pérennes de collecte et de traitement des données, s'agissant de la mesure du temps de travail, devront être proposés pour permettre de procéder à une évaluation régulière et de disposer d'un bilan comparé avec le secteur privé. »* Et d'ajouter : *« Enfin, des évolutions de la réglementation pourront être proposées, sans toutefois que le principe d'un temps de travail annuel de 1607 heures ne soit remis en cause. »*

Sylvain Henry